

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

CCAS - COMMUNE DE LARRINGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Séance du 6 mars 2026

**Délibération n°
20260306-02**

L'an deux mille vingt-six et le six mars à dix-huit heures, le CCAS de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Président.

Nombre de Membres

En exercice 9
Présents 8
Votants 9

Présents : BLANC Georges, METRAL Laure, CHESSEL Christelle, GUYOT Patricia, SERVOZ Nathalie, BOCHATON Isabelle, GUERRAZ Isabelle, BALZARETTI Marina, MOREL Catherine.

Absents : GUERRAZ Isabelle (pouvoir à METRAL Laure)

**Date de la convocation
12 février 2026**

A été nommée secrétaire : Christelle CHESSEL.

OBJET

AFFECTATION DES RESULTATS

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
- 9 MARS 2026
et mise en ligne sur le
site internet

Le président,

Georges BLANC



Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du compte financier unique présente un excédent de 10 052.03 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide d'affecter ce résultat, soit 10 052.03 € en report de fonctionnement, à la ligne 002 – Excédent reporté.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

LARRINGES, le 6 mars 2026



Le Président,

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Christelle CHESSEL

